

Gestion des déchets dangereux

Ce document est conçu pour informer rapidement les responsables de laboratoire de recherche et d'enseignement de la méthode appropriée pour étiqueter, trier, stocker et éliminer vos déchets dangereux.

Pour des instructions plus spécifiques sur la gestion des déchets dangereux, vous pouvez consulter les références conçues par le Bureau de la gestion du risque :

- **Manuel de sécurité du laboratoire :**
<https://orm.uottawa.ca/sites/orm.uottawa.ca/files/laboratory-safety-manual.pdf>
- **Services dédiés aux déchets dangereux :**
https://orm.uottawa.ca/sites/orm.uottawa.ca/files/hazardous_waste_and_other_services_-_version_1.0_final_draft.pdf
- **Directive sur les déchets dangereux :**
https://orm.uottawa.ca/sites/orm.uottawa.ca/files/hazardous_materials_and_hazardous_waste_directive_5.1_eng.pdf
- **Page Web des services techniques de l'Université d'Ottawa sur les matériaux dangereux:**
<https://orm.uottawa.ca/environmental-management/hazardous-materials-technical-services>

Étiquetage

Presque toutes les activités de laboratoire génèrent des déchets qui ne peuvent être éliminés en toute sécurité avec les déchets ordinaires. C'est pourquoi l'Université offre un service de collecte de déchets dangereux à tous les laboratoires de recherche. Néanmoins, aucun produit ne peut être remis pour l'élimination ou pour être livré à la salle de déchets dangereux s'il n'est pas dans un conteneur approprié et étiqueté avec, au minimum, les informations suivantes :

- Contenu du récipient (nom, formule chimique, etc.)
- Date à laquelle les déchets dangereux ont été ajoutés pour la première fois dans le conteneur
- Numéro du bâtiment et de la pièce où les déchets ont été produits
- Coordonnées du propriétaire ou de l'utilisateur
- Toute autre information spécifique sur la manipulation du déchet

Ces informations permettent à l'Université de classer correctement les déchets dangereux et de les éliminer de manière sécuritaire et écologique. L'apposition d'une étiquette dès que vous commencez à remplir le contenant empêche également que d'autres personnes mélangent des déchets incompatibles ensemble (par exemple, des bases et des acides). Utilisez les étiquettes de déchets conçues à cet effet (disponibles en remplissant la section "Fourniture et équipement" de la [demande de collecte régulière de matières dangereuses](#)). Une étiquette de déchets dangereux vierge est présentée ci-dessous.

DÉCHET DANGEREUX / HAZARDOUS WASTE

Université d'Ottawa
University of Ottawa

PROFESSEUR(E) / PROFESSOR : _____

ÉDIFICE / BUILDING : _____

PIÈCE # / ROOM # : _____ TÉLÉTEL : _____

PERSONNE RESSOURCE / CONTACT PERSON : _____

DATE

CONTENU / CONTENTS

INFORMATION SPÉCIALE / SPECIAL INFORMATION : _____

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ 5411
IN CASE OF EMERGENCY CALL

DÉCHET DANGEREUX / HAZARDOUS WASTE

FIGURE 1: UNE ÉTIQUETTE DE DÉCHETS DANGEREUX

Triage

Les déchets incompatibles, hautement réactifs et hautement toxiques doivent toujours être emballés et stockés séparément, même s'ils ne sont présents qu'en quantités résiduelles sur les déchets solides. Cela permet de minimiser les risques d'incendie et d'explosion et de garantir des procédures de manipulation appropriées par le service de gestion des matières dangereuses. L'équipe de santé et sécurité de la Faculté des Sciences peut vous fournir des conseils et de l'assistance concernant le tri et le stockage des déchets dangereux dans votre laboratoire. Les déchets doivent être triés comme suit :

- Séparer les déchets liquides et solides.
- Séparer les déchets organiques liquides des déchets aqueux liquides (notez qu'un conteneur peut contenir divers produits chimiques tant qu'ils sont tous compatibles).
- Séparer les acides et bases forts des autres déchets aqueux.
- Séparer les déchets inflammables, acides, basiques et oxydants.

Notez qu'il existe des cas particuliers de déchets tels que les déchets radioactifs déclassifiés, les déchets explosifs ou hautement instables qui peuvent avoir des exigences ou des restrictions supplémentaires. Vous devrez faire une [demande spéciale](#) pour les déchets dangereux pour éliminer ce type de déchets. Vous devez également effectué une demande spéciale lorsque vous souhaitez vous débarrasser d'un grand nombre de produits chimiques.

Stockage

Souvent, les laboratoires laissent certains conteneurs à déchets ouverts parce qu'ils produisent beaucoup de déchets. Il est important que les conteneurs à déchets qui restent ouverts plus de quelques minutes soient placés dans un endroit bien ventilé, comme une hotte.

Les conteneurs de déchets doivent être clairement étiquetés et maintenus fermés à tout moment, sauf lorsque du contenu est ajouté. Ne laissez pas d'entonnoirs dans le goulot d'un conteneur ouvert, même

si les déchets se trouvent dans une hotte. Les hottes ne doivent pas être considérées comme une méthode de confinement ou d'élimination des déchets.

Des bidons de 20 litres sont disponibles pour le stockage des déchets liquides dangereux (inorganiques et organiques). Ces conteneurs ont une durée de vie maximale de deux (2) ans. Si la date d'aujourd'hui est supérieure à la date indiquée sur le conteneur, n'utilisez pas le conteneur ; informez le technicien de la collecte des matières dangereuses et obtenez un nouveau conteneur. Ne remplissez pas les contenants de liquide à plus de 80 % de leur capacité totale. Cela permet une manipulation et un transfert de liquide en toute sécurité et est plus facile à soulever et à transporter. Tous les bidons de 20 litres doivent être placés à l'intérieur d'une contenant secondaire pour éviter tout déversement.

Conteneur

Tous les déchets dangereux doivent être collectés dans un conteneur approprié. Le Bureau de la gestion du risque fournit des conteneurs compatibles aux laboratoires qui doivent éliminer des déchets dangereux. Pour demander des conteneurs de déchets dangereux, veuillez remplir la section "commande de fournitures et d'équipement" du [formulaire de demande de collecte régulière de déchets dangereux](#). Veuillez noter les points suivants concernant les commandes de conteneurs :

Note : Ces conteneurs doivent être utilisés uniquement pour les déchets dangereux ; si les conteneurs ne sont pas utilisés pour les déchets dangereux, la faculté sera facturée pour le coût du ou des conteneurs.

TYPE DE DÉCHET	DESCRIPTION	CONTENEUR	ÉLIMINATION
Déchets liquides	Déchets liquides dangereux provenant d'un processus de laboratoire impliquant des produits chimiques. Exemples : <i>Solvant organique, PBS non contaminé, acides, bases, produits chimiques exposés.</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Bidon blanc de 20 L pour les déchets liquides • Bidon blanc de 10 L pour les déchets liquides • Bouteille ambrée ou en plastique de 4L • Conteneur d'origine • Bidon à déchets liquides de 205L 	Remplir un formulaire de collecte régulière des déchets dangereux
Déchets solides	Les solides qui sont contaminés par des substances dangereuses Exemple : <i>Embouts contaminés, matériel absorbant contaminé</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Seau noir de 20 L pour les déchets solides • Seau blanc 5L pour déchets solides • Bidon à déchets solides de 205 L 	Remplir un formulaire de collecte régulière des déchets dangereux
Objets tranchants à risque biologique	Déchets tranchants qui pourraient provoquer une perforation ou une lacération de la peau contaminés par un agent biologique Exemple : <i>aiguilles, lames</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Conteneur à objets tranchants de 4.5L • Conteneur à objets tranchants 23L Bio 	Remplir un formulaire de collecte régulière des déchets dangereux
Déchets de verre	Les déchets de verre qui ne sont pas contaminés	<ul style="list-style-type: none"> • Boîte en carton avec doublure en plastique 	Appelez le 2222 pour demander la collecte de vos déchets ou pour

	par des produits chimiques		commander d'autres boîtes à déchets en verre avec doublure.
Déchets liquides à risque biologique	Liquide contaminé par du matériel infectieux Exemple : <i>Milieux de croissance, LB, PBS utilisés pour la culture cellulaire</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Conteneur d'origine • Contenant de laboratoire 	Stérilisez vos déchets liquides en ajustant vos déchets à 10 % d'eau de Javel ou en les envoyant au service d'autoclave si cela ne présente aucun danger. Transférez votre solution stérile dans un conteneur de déchets chimiques. Laver votre contenant
Déchets solides à risque biologique	Solide qui est contaminé par des matières infectieuses Exemple : <i>Plastiques utilisés pour la culture cellulaire, plats de Pétri</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Sac autoclave rouge • Boîte en carton avec doublure pour les déchets BIO 	Envoyez votre sac au service d'autoclave où il sera stérilisé et éliminé.
Produits chimiques périmés	Les produits chimiques qui ne sont plus utiles pour votre laboratoire Exemple : <i>Ancien peroxyde qui approche de sa date limite</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Conteneur d'origine 	Remplir un formulaire de collecte régulière des déchets dangereux

Élimination

La plupart des déchets dangereux peuvent être éliminés en remplissant un formulaire de [collecte régulière de matières dangereuses](#) pour qu'ils soient ramassés directement dans votre établissement. Les formulaires de demande de collecte de déchets chimiques doivent être reçus au plus tard à 10 h la veille du jour de collecte prévu.

Pour les services réguliers de déchets dangereux, l'[horaire](#) est organisé par faculté et chaque faculté dispose d'un jour de semaine et d'une plage horaire dédiés pour les collectes en porte-à-porte. L'horaire peut être modifié et mis à jour si le spécialiste de la gestion des risques environnementaux du Bureau de la gestion des risques le juge nécessaire.

Si vous avez besoin d'une collecte "ad hoc" ou "spéciale" qui ne peut pas être programmée dans le cadre des collectes régulières (par exemple, la mise hors service d'un laboratoire), les utilisateurs et le personnel de l'université doivent soumettre un [formulaire de demande spéciale de collecte de matières dangereuses](#). Un représentant de l'équipe de gestion environnementale vous contactera pour fixer une date et une heure. Ces services sont effectués en dehors de l'horaire régulier. Par conséquent, nous vous suggérons fortement de planifier la collecte à l'avance car nous ne garantissons pas de réaliser la collecte dans la même semaine. Parmi les exemples de déchets dangereux spécialisés, citons les bombes de gaz comprimés vides, les conteneurs endommagés, le nettoyage de laboratoire, les matières à haut risque, les matières inconnues, les sacs de déversement dangereux usagés, les sols et les eaux contaminés, etc.

Déchets radioactifs et biologiques

Pour l'élimination des déchets radioactifs et biologiques, appelez le spécialiste approprié du groupe Radioprotection et Biosécurité du bureau de la gestion du risque (ORM). Le Technicien en Hygiène et Sécurité de l'Environnement de l'ORM et le contracteur chargé des déchets dangereux ne ramasseront pas ces déchets. Veuillez contacter les ressources suivantes pour organiser l'élimination :

- Spécialiste de la conformité des rayonnements : rad.safety@uottawa.ca
- Spécialiste de la conformité en matière de biosécurité : bio.safety@uottawa.ca

Déchets dangereux non identifiés

Pour des raisons de sécurité, le technicien en santé et sécurité environnementale de l'Université et le contracteur chargé de l'élimination des déchets dangereux n'accepteront en aucun temps les contenants " non identifiés " ou " inconnus ", quels qu'ils soient. Les utilisateurs et les producteurs doivent faire tout leur possible pour identifier correctement tous les déchets avant de les soumettre à l'élimination. S'il n'est pas possible d'identifier les "inconnus", il faut alors procéder à une caractérisation des déchets (sur la base de leurs propriétés physiques et chimiques) avant de les faire accepter par l'entreprise d'élimination.

Élimination des conteneurs vides

Les récipients vides qui contenaient des matières ou des déchets dangereux doivent être rincés trois fois avec de l'eau ou un solvant approprié et séchés à l'air avant d'être éliminés, afin de s'assurer qu'ils sont exempts de liquide ou d'autres résidus chimiques visibles. Si un solvant est utilisé pour rincer le conteneur vide, il doit être séché à l'air libre sous une hotte ou dans une zone ventilée.

Les conteneurs propres, vides et rincés peuvent être livrés à la salle d'entreposage des déchets dangereux pendant les heures de travail ou collectés pendant la collecte régulière des déchets dangereux faisant le précisant sur le formulaire de collecte des déchets.

Toute l'eau de rinçage/de lavage générée par les contenants utilisés pour les produits identifiés dans la section 5.4.4.5- 1), 2) et 3) des [directives de l'uOttawa sur les matières et déchets dangereux](#) doit être collectée et éliminée comme un déchet dangereux avec un étiquetage et un emballage approprié. Pour réduire la production et l'élimination de l'eau de rinçage/de lavage des solvants organiques volatils (p. ex. acétone, éthanol, acétate d'éthyle, éther éthylique, hexane, méthanol, chlorure de méthylène, éther de pétrole, toluène, xylène, etc.), les contenants vidés peuvent être séchés à l'air libre sous une hotte ou dans un endroit ventilé sans triple rinçage.), les contenants vidés peuvent être séchés à l'air sous une hotte ou dans une zone ventilée sans triple rinçage, à condition qu'ils ne figurent pas à l'annexe 2, partie A ou partie B, du Règlement de l'Ontario 347 (produit chimique dangereux aigu ou déchet chimique dangereux).

À la réception des produits chimiques par le magasin scientifique, chaque conteneur est inscrit dans l'inventaire de l'université (Vertere) et identifié par un code-barres spécifique. Le Technicien en Santé et Sécurité Environnementale et le contracteur chargé de l'élimination des déchets dangereux ont accès à un lecteur de codes-barres pour maintenir l'inventaire à jour au moment de l'élimination. Il est important que, si les conteneurs sont éliminés par le biais de l'entretien ménager général, les utilisateurs s'assurent de retirer chaque code-barres de tous les conteneurs vides et de les présenter lors de la collecte des déchets.